



FAVORISER LES ALTERNATIVES AU SÉJOUR HOSPITALIER

Favoriser les alternatives au séjour hospitalier afin d'adapter les modalités de soins aux besoins spécifiques des patients, dans une approche centrée sur leur maintien dans un environnement habituel.

Des dispositifs d'évaluation à domicile permettront de détecter précocement les besoins médicaux ou sociaux, tout en évitant des déplacements souvent fatigants pour les patients fragiles. Cette logique d'intervention préventive et de proximité sera renforcée par la structuration et le déploiement d'équipes mobiles.

Le CHUAP facilitera aussi le développement de coopérations étroites entre professionnels de santé de ville et hospitaliers, facilitant la réalisation des examens au plus proche du domicile des patients, notamment au sein des Résidences EHPAD du territoire, comme cela est porté par le projet « Télé-Ophtalmologie pour Personne Agée Dépendante » (TOPAD).

Il s'agira également de favoriser l'interaction avec les services d'hospitalisation à domicile (HAD) en veillant à la qualité des échanges entre partenaires de soins.

